

Nos ancêtres en 1561 et en 1656

Les recensements de la population et les «dénombrements des feux»

En entamant des recherches généalogiques personnelles sur ses ancêtres directs, nul ne peut prédire avec précision jusque vers quelles époques exactement il pourra poursuivre avec fruit ces investigations. L'expérience montre toutefois que le succès sera inégal pour les différentes branches de l'*Ahmentafel*, le tableau présentant les générations successives d'ancêtres identifiés. Dans certains cas, l'enquête aboutira à un cul-de-sac dès les environs de 1800, tandis que – à condition de faire les efforts requis et de disposer de l'obstination indispensable – d'autres lignées se laisseront poursuivre au-delà de 1700, de 1600 voire de 1500.

■ Du moment que le généalogiste a examiné sans résultat les inscriptions des registres paroissiaux des XVII^e et XVIII^e siècles, les sources se font rares et elles sont d'un accès difficile et d'une lecture peu aisée. Outre les minutes des notaires et les archives des tribunaux, seigneuries et monastères, ce sont surtout les recensements successifs de la population, réalisés en ordre principal pour des motifs fiscaux, qui peuvent receler des informations précieuses.

Les aïeux recensés

Alors que les divers recensements de la population réalisés au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle comportent une fiche individuelle par ménage avec une ligne par personne, le recensement de 1766 se présente sous forme d'une liste par localité. Les individus, regroupés par ménage et identifiés par leurs noms et prénoms, sont rangés dans des colonnes distinctes selon qu'il s'agit d'hommes adultes (avec indication de leur occupation professionnelle), de femmes adultes, de garçons de moins de 16 ans et pour les fillettes de moins de 14 ans.

La lecture de ce recensement, qui n'est hélas pas disponible pour tout le pays, se combine utilement avec celle du recensement des propriétés de la même année, à son tour sur microfilm et généralement désigné comme «le cadastre de Marie Thérèse». Cette dénomination donne l'impression incorrecte qu'il s'agirait d'un inventaire avec des cartes et plans, alors qu'on a affaire uniquement à des énumérations et explications écrites.

Les noms de famille du recensement de 1766 ne sont pas dans tous les cas identiques à ceux des registres paroissiaux de cette époque, alors que les uns et les autres ne sont pas moins dus aux mêmes curés locaux. Il est néanmoins possible d'établir assez aisément les correspon-

dances, notamment en comparant les prénoms et d'autres indices.

Les longs bras du fisc

Tous les recensements antérieurs sont connus comme les «recensements des feux», ce dernier mot s'entendant dans le sens de foyers ou de ménages. L'objectif primaire de ces recensements était celui d'assurer une certaine répartition de la charge fiscale; dans son acceptation proprement fiscale, un «feu» peut se composer de plusieurs ménages pauvres, avec une capacité contributive fiscale faible.

C'est Charles le Téméraire qui a introduit en 1473 un nouvel impôt direct appelé *Schatzung* en faveur du souverain, par opposition aux nombreuses redevances dues aux seigneurs locaux et régionaux, châtelains et couvents. Ce prélèvement était à supporter par tous les ménages, sauf ceux des nobles et du clergé. Dans un premier temps, les autorités se sont contentées de constater combien de foyers fiscaux il y avait dans chaque localité, mais dès 1528 le dénombrement identifie nommément les chefs de ménage. Les seules femmes mentionnées sont toutes des veuves.

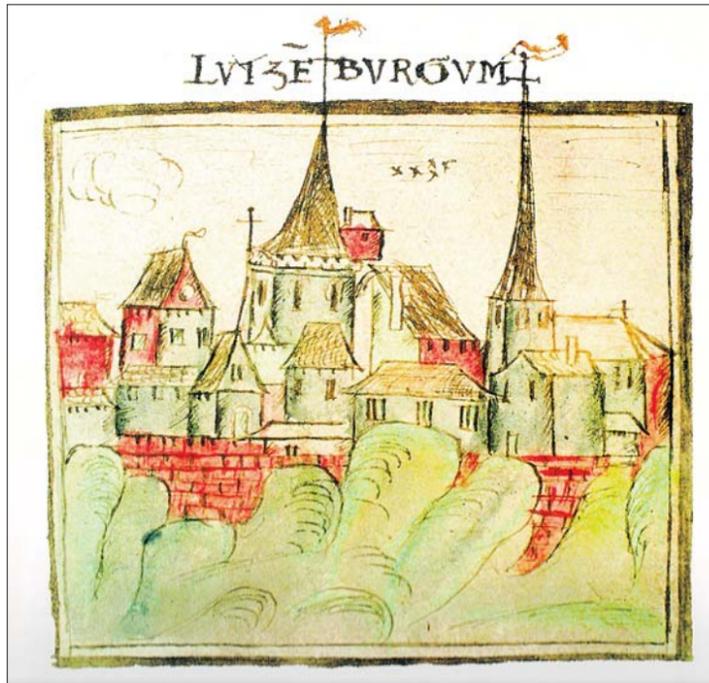
Que tous les membres de famille ne soient pas repris individuellement réduit évidemment l'utilité des données quand il s'agit pour le chercheur de déterminer et de prouver des filiations directes, pour pouvoir introduire dans sa banque de données du logiciel généalogique des personnes aux liens de parenté bien établis. Et pourtant les sources méritent d'être analysées en détail, parce qu'elles offrent une fresque impressionnante des conditions de vie dramatique de la population en général, mais également de la situation particulière des ancêtres personnels.

Dans la brume des temps

Sans les «dénombrements», les origines familiales se termineraient de façon plutôt abrupte, avec le dernier couple d'ancêtres que le chercheur a pu identifier et dont il a pu vérifier le lien de parenté. Les dénombrements apportent ici une rallonge, permettant dans bien des cas de voir encore quelques décennies plus loin, voire un siècle ou plus.

Mais normalement la vision qu'ils offrent reste bien plus floue, avec quelques brumes et nuages. Les données sont moins précises et ne contiennent pas des dates de naissance ou de décès, ce qui ne les empêche pas d'être très intéressantes. On apprend que, manifestement, cette famille-là existait déjà dans cette localité précise bien antérieurement, parce qu'il est question d'un chef de ménage portant le même nom, ou plutôt – souvent – un nom similaire, ne sonnait que légèrement différent.

Mais est-ce le père ou le beau-père, ou encore le grand-père



La ville de Luxembourg vers 1575

paternel ou maternel? On est bien évidemment avide d'acquiescer une certitude, sous peine de ne pas pouvoir intégrer cette génération ou ces générations dans la lignée que l'ordinateur est prêt à allonger. Hélas, on risque de rester sur sa faim, à moins de dénicher encore une source, maintenant que l'on est alerté.

Plutôt que de tout ignorer des antécédents, mieux vaut entrevoir ces parents lointains, qu'on ne sait pas rattacher avec la dernière précision à la chaîne des aïeux, alors que le lien familial en lui-même est indubitable. Si pour vous la généalogie ne se limite donc pas à des dates précises et à des noms d'une orthographe établie et confirmée, si elle concerne avant tout la vie quotidienne et le sort personnel de vos ancêtres, alors les recensements des «feux» ont leur intérêt.

Ces sources primaires sont bien reprises dans les microfilms des Archives nationales, mais il faut convenir que c'est loin de constituer une lecture agréable et simple. Déjà l'écriture des registres paroissiaux est un obstacle devant lequel beaucoup de lecteurs rendent les armes, préférant attendre que quelque chercheur chevronné et dévoué dépouille la paroisse en question et en publie – de préférence sur *Internet* et moyennant accès gratuit – un livre local des familles ou *Orts-sippenbuch*.

Un accès facilité

Mais retrouver votre patronyme dans le recensement de 1561, cela ne vaut-il pas un détour? C'est un bond en arrière de presque 450 ans, soit d'environ 15 générations! Heureusement qu'un dépouillement a été réalisé, de sorte qu'on ne soit obligé de passer – éventuellement en vain – des heures et des heures pour chaque lignée que vous analysez, donc éventuellement des centaines d'heures au cas vous poursuivez tout l'éventail

de vos ancêtres. Combien plus agréable est-il en effet de parcourir un document imprimé, plutôt qu'un griffonnage dont la compréhension exige presque de suivre préalablement un cours de paléographie. Dans le présent cas, les mérites reviennent au professeur Edouard Oster, directeur honoraire du lycée de jeunes Filles à Luxembourg, décédé en 1965.

Ses travaux, dégageant les informations essentielles contenues dans les documents historiques, ont été publiés par petites bouchées à partir de 1953 dans le *Letzeburger Bauere-Kalender*, un almanach à parution annuelle, et la publication en a été continuée après sa mort par J. Flammang jusqu'en 1981. Ainsi l'ouvrage n'est donc pas seulement épuisé, mais la consultation du texte intégral exigeait jusqu'ici qu'on se procure préalablement presque 30 volumes distincts.

La communauté généalogique luxembourgeoise est donc fort reconnaissante au collègue Fons Wiltgen d'avoir maintenant rassemblé les pièces éparses et de nous les rendre accessibles à nouveau dans un fichier unique sous le titre *Das Feuertättenverzeichnis des Jahres 1656*. Sur le point de vente électronique du site roots (www.roots.lu/Display.php?pagename=Page15), les intéressés pourront se la procurer au prix de 10,50 euros.

Les peines quotidiennes de nos ancêtres

Abstraction faite des trouvailles individuelles que chaque chercheur dénicherait à propos de ses propres centres d'intérêt personnels, la documentation offre une bonne vision d'ensemble des circonstances dramatiques de la vie sociale et économique d'alors.

Les travaux du professeur Oster fournissent certains détails du «dénombrement» de 1561, mais concernent avant tout celui de 1656 avec des informa-

tions de toutes les régions du pays. Ce recensement contient des comparaisons avec la situation des environs de 1635, révélant ainsi les ravages démographiques ahurissants dus à la guerre de Trente Ans, bien que celle-ci n'ait pas duré 30 ans dans notre région.

Mentionnons à titre d'exemple que durant cette période de calamités Bettembourg a passé de 40 ménages à 10, Altwies de 28 à 8 et Beggen de 10 à 5, alors que Beckerich n'avait en 1656 plus d'habitants du tout. Ces chiffres illustrent du reste la très faible densité de la population des campagnes.

Pour chaque localité nous prenons le nombre de ménages et son évolution récente, les noms des «Mayer, Schöffens und Zehntner», donc des gérants du seigneur et des tribuns du peuple, ainsi que des détails sur la nature de la dépendance seigneuriale. Avons-nous affaire à des serfs (*Leibeigene*) ou à des sujets libres?

A quel seigneur terrien les villageois devaient-ils des dîmes et autres redevances? On constate à ce propos que parfois les maisons d'un même village étaient partagées entre plusieurs seigneurs distincts et que pour certaines voueries les impôts dus se répartissaient même entre plusieurs bénéficiaires.

Concernant les différentes familles, identifiées par le nom du chef de famille, nous sommes informés sur l'état plus ou moins solide ou délabré de leur habitation et sur les dettes existantes, sur l'étendue et la qualité des terres exploitées et sur les récoltes normales et l'importance du bétail, avec la précision si ce bétail appartenait au paysan en propre ou s'il était mis à sa disposition par le seigneur.

Voilà bien des détails sur la vie quotidienne de nos aïeux, il y a plus de 350 ans!

■ Victor Racine

Bon à savoir

La communauté LUXRACINES tient une réunion mensuelle chaque quatrième jeudi du mois à 19 heures au centre sportif et culturel de Leudelange et publie tous les quinze jours la newsletter RACINES.LU, à laquelle on s'abonne gratuitement par un simple courriel à paul@christian.lu. Une bibliothèque historique et généalogique est depuis peu accessible chaque samedi de 14 à 17 heures au même centre culturel et sportif de Leudelange. La bibliothèque de l'Association luxembourgeoise de généalogie et d'Héraldique (qui n'a pas de site *Internet*) est à son tour ouverte à Mersch chaque 1^{er} mercredi du mois de 14 h 30 à 17 heures et chaque troisième jeudi du mois de 19 à 22 heures.